

Commune de LACANAU

Hôtel de Ville
31, Avenue de la Libération
33680 LACANAU
Tel : 05.56.03.83.03
Affaire suivie par : Laurence PETIT
Courriel : urbanisme@lacanau.fr

AR 2024 - 0090

DESTINATAIRE

Monsieur CHEVET Damien
43 Avenue de la Côte d'Argent
33680 Lacanau

PC03321422S0030

Demande déposée le 22/03/2022 et complétée le 14/04/2022

Par :	Monsieur CHEVET Damien
Demeurant :	43 Avenue de la Côte d'Argent 33680 LE PORGE
Pour :	Hangar professionnel - bureaux
Destination :	Artisanat et Bureaux
Surface de plancher créée :	121,7 m ² (usage bureau) et 395,21 m ² (usage artisanat)
Sur un terrain sis à :	6 Rue de la Petite Lande – ZA de la Meule 33680 LACANAU
Cadastré :	CZ-0054
Superficie :	1240 m ²

RETRAIT APRES DECISION
A la demande du pétitionnaire
Au nom de la commune par le Maire

Le Maire,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan de Prévention du Risque Littoral d'Erosion dunaire et de recul du trait de côte approuvé par arrêté préfectoral en date du 31/12/2001,
Vu le Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt approuvé par arrêté préfectoral en date du 19/10/2009,
Vu le Schéma de Cohérence Territoriale des Lacs Médocains approuvé en date du 06/04/2012,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 11/05/2017, et révisé en date du 26/06/2019,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 21/02/2019 portant sur la création de Secteurs d'Information sur les Sols,
Vu le règlement de la zone UYa,
Vu l'arrêté AR 2022-0485 en date du 01/06/2022 accordant le permis de construire susvisé,
Vu la demande d'annulation, en date du 08/01/2024, formulée par le pétitionnaire,

Considérant qu'à ce jour les travaux prévus dans le cadre du permis de construire susvisé n'ont pas été commencés ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'autorisation d'urbanisme susvisée est retirée.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entraîne de plein droit le dégrèvement ou la restitution des taxes et participations éventuellement versées, dont la décision en date du **01/06/2022** est le fait générateur.

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

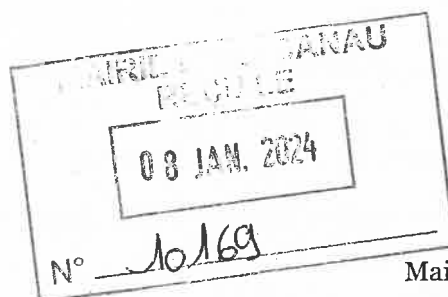


Fait à LACANAU,
Le 22/01/2024

Le Maire,

Monsieur Laurent PEYRONDET

Damien Chevet
43 Avenue de la Côte d'Argent
33680 Le Porge
0699581969
Charpente.chevet@gmail.com



Mairie de Lacanau
Service urbanisme
31 Avenue de la Libération
33680 Lacanau

Le Porge, le 06/12/2023

Demande d'annulation permis de construire n°PC 033 214 22S0030

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous demande l'annulation de mon permis de construire portant le numéro PC 033 214 22S0030, pour la construction de bâtiments professionnels dans la zone artisanale de La Meule.

En effet, le projet qui a été déposé est au-delà du budget prévu.

Un nouveau permis de construire plus modeste sera déposé dans les mois qui viennent.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Damien Chevet

A handwritten signature in black ink, appearing to be "DC" or a stylized version of the name.



2510040290000170202